



Extrait du registre des délibérations **Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 16 décembre 2010
Compte rendu affiché le : 24 décembre 2010
Date de la convocation : 1^{er} décembre 2010

| | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Nombre de délégués : 31 | Nombre de délégués concernés : 31 |
| En exercice : 31 | En exercice : 31 |
| Présents : 16 | Présents : 16 |
| Votants : 17 | Votants : 17 |

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Lornage F
CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Séon M, Berthet C (2) ,
SIAHL: Mrs Bruyas J M, Moralès P, Villard P,
SEM : Thizy G
Autres communes: Mrs, Pallandre A, Toinon D, Piot M, Laval D, Mme Grange M,
Secrétaire de séance : Mme Larue M F
Excusés : Mrs Vincent G, Boudier JP, Gros R, Louat R, Lhopital J L, Bruyère C, Bouchut R,
Bouchut O, Mme Larue M F,

N°270 Objet : Lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché public

Monsieur le Président explique que les travaux de terrassement sur les cours d'eau du bassin versant Coise ont été réalisés depuis trois par l'entreprise TPCF dans le cadre d'un marché à bon de commande. Ce dernier précisait un mini et un maxi, il a fait l'objet d'un avenant suite aux travaux nécessaires pour réparer les dégâts de la crue de 2008.

Aujourd'hui, le SIMA a atteint le maximum des dépenses à engager et il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation. Il est proposé de reconduire une procédure de marché public type « marché à bon de commande ». Cette procédure laisse de la souplesse pour les différentes interventions et n'empêche pas de lancer des consultations au cas par cas pour des travaux spécifiques.

Monsieur le Président demande l'autorisation de lancer cette procédure dès la fin de l'année 2010 afin de pouvoir choisir une entreprise en début d'année 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à lancer la procédure dans les meilleurs délais

Ont signés au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 20 décembre 2010
Le Président
Jean Yves Charbonnier